

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

AND ENGLASIVE

A/38/551 S/16114 2 novembre 1983 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

de Martine

CONSEIL DE SECURITE Trente-huitième année

ASSEMBLEE GENERALE Trente-huitième session Point 145 de l'ordre du jour LA SITUATION A LA GRENADE

> Lettre datée du ler novembre 1983, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan en date du 27 octobre 1983 sur l'agression des Etats-Unis contre la Grenade.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 145 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Farid ZARIF

ANNEXE

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE D'AFGHANISTAN

27 octobre 1983

Récemment, la communauté internationale a été mise en face d'un nouvel acte flagrant d'agression de l'impérialisme américain, belliciste et aventuriste. Cette grande puissance impérialiste, poursuivant sa politique expansionniste et s'appuyant sur les moyens militaires qu'elle accumule et stocke depuis des dizaines d'années, a criminellement attaqué le territoire souverain de la Grenade dans le but de l'occuper. Cet acte d'agression impitoyable perpétré contre un pays indépendant par les milieux bellicistes de la plus grande puissance impérialiste a causé de lourdes pertes humaines et matérielles à un peuple sans défense et suscité la haine profonde et la vive indignation de la communauté internationale.

Avec la victoire de la révolution, le peuple de la Grenade indépendante a mis fin à toutes les formes de dépendance vis-à-vis de l'impérialisme qui pillait le pays depuis longtemps, a répondu aux aspirations de la population et offert des garanties de progrès, de bonheur et de prospérité. Les récents événements dont ce pays a été le théâtre étaient uniquement l'affaire de la Grenade et nul n'avait ou n'a le droit d'en prendre prétexte pour s'immiscer dans les affaires intérieures de ce pays indépendant et souverain. Il est vraiment absurde que les impérialistes américains envahissent militairement un petit pays sous le prétexte d'y rétablir la démocratie. Seule la logique belliciste et aventuriste de ses milieux dirigeants peut amener les impérialistes américains à envahir un petit pays et à massacrer des centaines de ses citoyens sous prétexte de leur restituer leurs droits.

Les informations en provenance de la Grenade indiquent que ce peuple épris de paix a opposé une résistance tenace aux agresseurs étrangers et que cette résistance se poursuit. La résistance patriotique des Grenadins montre que le peuple héroïque de ce petit pays, qui a connu le goût de la liberté après de longues années d'oppression et de domination néo-coloniale et coloniale est prêt, en dépit du désiquilibre des forces en présence, à défendre vaillamment sa liberté contre l'agression de la plus grande puissance impérialiste mondiale.

Cet acte flagrant d'agression commis par l'impérialisme américain après des centaines d'autres actes d'agression et d'attaques armées dans différentes régions du monde, a montré une fois encore que l'avidité des capitalistes et des milieux militaires américains est sans borne et que cette grande puissance impérialiste est prête, lorsqu'elle estime qu'un pays n'est pas disposé à suivre ses diktats, à commettre un nouveau crime et, par le biais de l'occupation, à mettre au pouvoir un gouvernement fantoche qui protégera ses intérêts. En ce moment même, les impérialistes américains poursuivent la guerre non déclarée qu'ils mènent contre la République démocratique d'Afghanistan, se livrent chaque jour à des actes d'agression armée et d'autres formes d'intervention contre le territoire du Nicaragua, concentrent des forces navales le long des côtes orientales et occidentales de ce pays, menaçant son indépendance et sa souveraineté, et continuent d'intervenir en El Salvador, au Liban, au Tchad et dans d'autres parties du monde.

A/38/551 S/16114 Français Page 3

En fait, l'agression armée contre la Grenade, pays Membre de l'Organisation des Nations Unies et membre actif du Mouvement des pays non alignés, constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de tous les principes et normes de conduite internationale reconnus et prouve une fois de plus à l'évidence que dans le monde aucun petit pays, en particulier s'il est membre du Mouvement des pays non alignés, n'est à l'abri de la menace d'agression et d'invasion que fait peser l'impérialisme américain. Les pays membres du Mouvement des pays non alignés et tous les pays et toutes les forces épris de paix ont le devoir de chercher les moyens de mettre fin à ces agressions et à ces aventures impérialistes et, en fin de compte, de prévenir la guerre, notamment la guerre nucléaire aux effets dévastateurs; sinon, aucun pays ne peut s'estimer à l'abri des agressions et de l'expansionnisme de l'impérialisme.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, qui est lui-même victime d'une guerre impérialiste non déclarée depuis la victoire de la révolution libératrice Saur, condamne catégoriquement cet acte sauvage d'agression et d'invasion, exige le retrait immédiat des forces d'occupation du territoire de la Grenade et demande que le peuple de ce pays reçoive l'assurance qu'il pourra reprendre une vie normale et tranquille.

L'Afghanistan restera toujours solidaire du peuple grenadin.